

ECLAIRAGES DE NOEL. PLAISIR OU SATURATION ?

Chaque année, dès le mois de novembre, les rues, les vitrines, les fenêtres et les maisons s'illuminent à l'aide de milliers de watts. Ce phénomène a tendance à s'accroître, et en quantité, et en durée.

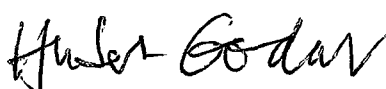
Ces éclairages sont certes du ressort des communes et des particuliers, mais le canton pourrait intervenir contre la surenchère de gaspillage en invoquant la loi cantonale sur l'énergie qui demande la promotion de l'utilisation rationnelle et économe de l'énergie.

Devant la nécessité de diminuer fortement la consommation d'électricité mais aussi de lutter contre la saturation produite par les symboles de Noël bien avant l'heure, nous prions le Gouvernement :

- de nous informer sur la quantité d'électricité dépensée à cet effet dans le canton du Jura.
- d'étudier la possibilité d'instaurer une date – éventuellement une heure pour rendre le moment plus festif - d'entrée dans la période de Noël, à laquelle les intéressés pourraient brancher leurs ampoules de fête.
- d'étudier toute autre alternative pour diminuer la consommation d'énergie des décorations de Noël.

Delémont, le 26 septembre 2007


Groupe CS-POP/VERTS
Erica Hennequin


Hubert Godard